

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le 18 novembre 2019 à 18 h 35.

Sous la présidence de madame Gisèle Dicaire, mairesse de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale et greffière adjointe, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Bernard Malo, madame Marie-Claude Déziel, madame Lisiane Monette, monsieur Raymond St-Aubin, madame Julie Moreau, monsieur Maxime Bélanger et monsieur Joseph Dydzak.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le 22 octobre 2019 à 18 h 30.
4. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 octobre 2019 et des projections budgétaires de l'exercice en cours de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
5. Mandat pour achat d'une camionnette Ford Explorer Police Pack 2020 et pour rachat d'une camionnette Ford Escape 2007.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Gisèle Dicaire, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 8 membres.

AG-996-11-2019

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dydzak, APPUYÉ par madame Julie Moreau et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que modifié en ajoutant le point 5 a) Dépôt de la lettre de la Ville D'Estérel – Patinoire sur le lac Dupuis, Estérel et résolution # 2019-11-135 Retrait de financement - Anneaux de glace.

AG-997-11-2019

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL TENUE LE MARDI 22 OCTOBRE 2019 À 18 H 30.

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le mardi 22 octobre 2019 à 18 h 30 dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Raymond St-Aubin et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le mardi 22 octobre 2019 à 18 h 30 soit et est approuvé tel que rédigé.

4. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2019 ET DES PROJECTIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE EN COURS DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL.

Conformément aux dispositions de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier remplaçant, monsieur Georges Robitaille, dépose les états comparatifs pour les revenus et dépenses au 31 octobre 2019 et pour les projections budgétaires de l'exercice courant de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.

5. MANDAT POUR ACHAT D'UNE CAMIONNETTE FORD EXPLORER POLICE PACK 2020 ET POUR RACHAT D'UNE CAMIONNETTE FORD ESCAPE 2007.

AG-998-11-2019

ATTENDU le plan de remplacement des équipements municipaux ;

ATTENDU le projet de devis # TP-201910-65 tel que rédigé par la greffière, madame Judith Saint-Louis, et le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Pierre Tessier, pour l'achat d'un véhicule utilitaire de type Police pack 4 x 4 neuf de marque et modèle Ford Explorer pour le Service de sécurité incendie et pour le rachat d'une camionnette Ford Escape 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Bélanger, APPUYÉ par monsieur Bernard Malo et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE ce conseil mandate la direction générale à procéder à l'appel d'offres en temps et lieu conformément aux dispositions de la Loi en pareille matière.

5. a) DÉPÔT DE LA LETTRE DE LA VILLE D'ESTÉREL – PATINOIRE SUR LE LAC DUPUIS, ESTÉREL ET RÉSOLUTION # 2019-11-135 RETRAIT DE FINANCEMENT - ANNEAUX DE GLACE.

Le conseiller, monsieur Joseph Dydzak, représentant de Ville d'Estérel, dépose au conseil séance tenante une lettre du 18 novembre 2019 ayant pour objet : « Patinoire sur le lac Dupuis – Ville d'Estérel » de même que la résolution qui l'accompagne du 15 novembre 2019 portant le numéro 2019-11-135 ayant pour titre « Retrait de financement – Anneaux de glace ».

Le conseil prend acte du dépôt des documents.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

AG-999-11-2019

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 18 h 45, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par madame Marie-Claude Déziel et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)

Madame Gisèle Dicaire
Présidente

(signé)

Madame Judith Saint-Louis
Greffière